

SYNDICAT MIXTE OUVERT « Deux-Sèvres Numérique »

Comité syndical - Séance du vendredi 7 avril 2023

DELIBERATION N°2023-08

Préfecture des Deux-Sèvres

17 AVR. 2023

GESTION DE LA DETTE

Information sur la gestion de la dette 2022

Date de la convocation : 31 mars 2023
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Nombre de délégués présents : 15
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 20

Vu le Code général des collectivités territoriales, pris en ses articles L.1411-5, L.1412-1 et suivants, L.1414-2, L.2221-1 et suivants, L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'instruction comptable M 4 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la délibération n° 2018-8 A du 15 juin 2018 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a créé la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » ;

Vu la délibération n°2022-12 du 25 mars 2022 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a donné délégation au Président du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » pour la réalisation et la gestion des emprunts du Syndicat mixte et la gestion de trésorerie ;

Vu l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en date du 7 avril 2023 ;

Considérant que la délégation accordée à l'exécutif du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » prévoit qu'une information sera communiquée au Comité syndical ;

LE COMITE SYNDICAL du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique », après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE

de prendre acte des informations communiquées par le Président du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » sur la situation de l'endettement du Syndicat mixte ouvert (annexes 1a, 1b, 2).

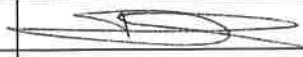
Le Président,



René BAURUEL

Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 7 Avril 2023 Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airvaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T	O		départ 16h / Pouvoir à M Harocheau
Airvaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T	O		A le pouvoir de M BUREAU
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	N		Donne pouvoir à M LAGOGUEE (X)
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O		A le pouvoir de M PETRAUD
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T	N		Donne pouvoir à Mme NOURISSON ENOND
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	N		
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T			
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	ALLARD Emmanuel	T	O		A le pouvoir de Mme Robin
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T			
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	N		Donne pouvoir à M Allard
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S			
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESSEVRES Pierre Emmanuel	T			
Thouarsais	BRUNET Martial	T	O		
Thouarsais	MORICEAU Roland	T			
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T			

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	O		depart 16h
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN - Communauté agglomération du niortais	GUYON François	T	O		
CAN - Communauté agglomération du niortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		A le pouvoir de Philippe BREMOND
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	O		depart 16h15, Pouvoir F. GINGREAU
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T			
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T			
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T			
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T			
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	N		Donne pouvoi à R BAURUEL
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T			
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T	O		
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T			
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 000 000,00									
SMO_01	La banque postale	22/06/2022	29/07/2022	29/07/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,86%	0,860%	0,860%	EUR	T	F	O	A-1
SMO_02	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	04/07/2022	01/12/2022	15/12/2024	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0,87%	0,870%	0,870%	EUR	T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2023	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 500 000,00					0,00	90 280,28	15 482,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 500 000,00					0,00	90 280,28	15 482,22
SMO_01	N		A-1	10 000 000,00	1,58	F	Taux fixe à 0,86%	0,86%		85 761,11	15 288,89
SMO_02	N		A-1	500 000,00	1,96	F	Taux fixe à 0,87%	0,87%		4 519,17	183,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 500 000,00					0,00	90 280,28	15 482,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/2023 après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés en 768

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	10 500 000,00					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	MontBnt en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.